

Dunes du ROZEL

Manche

Cartographie

et intérêt patrimonial botanique

Catherine ZAMBETTAKIS
Sylvie MAHLER



DATE: 9/01/96

PA.02-00/5415

Décembre 1995

Sommaire

Préliminaire	page 2
A - CARTOGRAPHIE DE LA VÉGÉTATION	page 2
1 - Dune embryonnaire	page 2
2 - Dune vive	page 2
3 - Dune fixée	page 3
a) Pelouse dunaire	page 3
b) Prairie dunaire	page 4
4 - Zones humides	page 6
5 - Fourrés	page 6
B - INTERÊT PATRIMONIAL	page 6
Conclusion	page 6

Les dunes du Rozel, sont situées au nord du cap du même nom, sur la côte ouest du département de la Manche. Ce petit ensemble dunaire de 54 hectares borde tout un ensemble de " mielles " cultivées qui insensiblement rejoignent un bocage vallonné prémice des paysages de la Hague.

Agriculture et aménagements touristiques périphériques délimitent cette surface dunaire aux formes découpées, parfois réduite à un étroit paysage en haut du cordon dunaire.

Nous présenterons dans ce rapport les caractéristiques des divers groupements végétaux répertoriés, puis une évaluation de l'intérêt patrimonial de ce secteur en terme d'espèces et d'habitats. En conclusion on pourra dégager une évaluation globale de l'état actuel du milieu et avancer quelques propositions de gestion.

A - CARTOGRAPHIE DE LA VÉGÉTATION

1 - Dune embryonnaire :

La dune embryonnaire, souvent bien visible durant la saison estivale lorsque sa végétation composée en grande majorité d'annuelle s'exprime, n'existe pas sur ce secteur. On observe sur le haut de plage une phase d'érosion de l'actuel cordon dunaire, révélé par une microfalaise sableuse. Un seul faciès d'engraissement de la dune a été répertorié, près de l'accès à la mer au niveau du lieu dit le "Ranch".

2 - Dune vive :

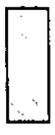
Comme il se doit, elle longe l'ensemble de la ZNIEFF, côté littoral. C'est une Ammophila enrichie d'espèces habituellement visible plus en retrait du front de mer, ce qui est logique dans ce secteur très érodé où les stades pionniers de la dune en construction sont absents.

On a pu inventorier les espèces suivantes :

Ammophila arenaria
Atriplex laciniata
Beta maritima
Cakile maritima (peu abondant)
Calystegia soldanella
Elymus farctus (*Agropyrum junceiforme*)
Eryngium maritimum
Euphorbia paralias
Festuca rubra ssp maritima
Honkenya peploides (peu abondant)
Matthiola sinuata (une touffe sur la falaise en haut de plage)
Orobanche amethysta (quelques pieds)
Raphanus raphanistrum ssp maritimus
Diploaxis tenuifolia
Ligustrum vulgare
Sonchus oleraceus
Iris foetida
Hydrochaeris radicata
Plantago lanceolata

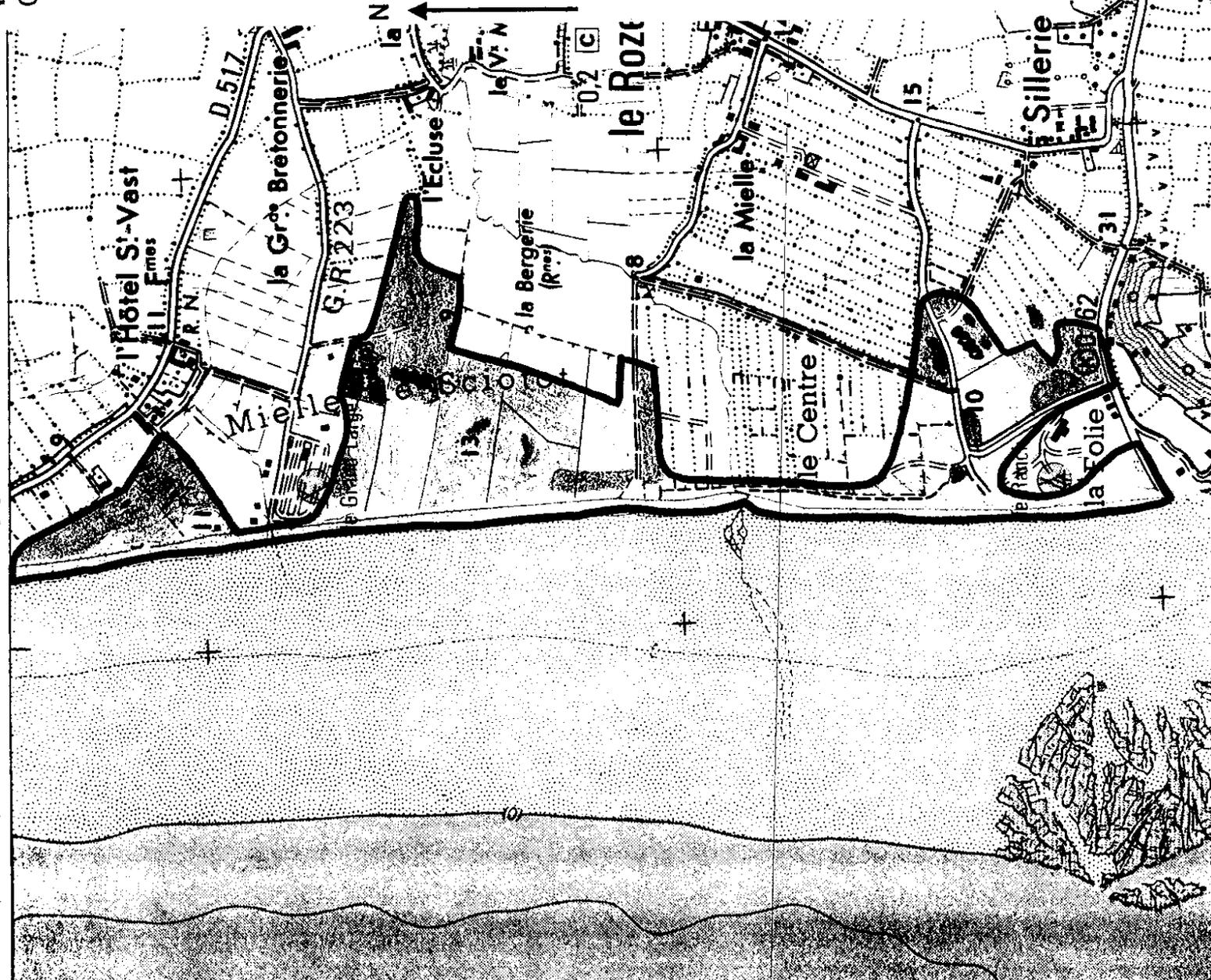
**DUNES DU KOZEL
CARTOGRAPHIE DE LA VÉGÉTATION, INTERET PATRIMONIAL**

Légende:

-  Dune vive, Ammophilaie
-  Pelouse dunaire à *Tortula ruraliformis*
-  Pelouse dunaire à *Tortula ruraliformis*, dégradée
-  Groupement du *Koelerion*
-  Prairie dunaire à Festuque
-  Prairie dunaire à Festuque, dégradée
-  Prairie méso-xérophile banale
-  Zone humide
-  Fourré
-  Végétation rudérale, remblai
-  *Polycarpon tetraphyllum*

Gras: les éléments à fort intérêt patrimonial.

Echelle: 1/12500



Les espèces soulignées, à caractère beaucoup plus continental que les autres, sont très présentes, il en est de même sur l'ensemble du cordon dunaire. Les fourrées de Troènes nombreux, ponctuent de tâches sombres cette Ammophilaie qui se prolonge souvent jusqu'à la base de la pente intérieure du cordon dunaire.

Quelques espèces : *Beta maritima*, *Honkenia peploides*, *Cakile maritima* ou *Atriplex laciniata* appartiennent à des groupements pionniers des stades dunaires, sur sable ou sable grossier.

3 - Dune fixée :

a) Pelouse dunaire

Il s'agit de végétation rase, recouvrante, souvent installée sur les pentes des dunes intérieures, ou pâturée de manière extensive par bovins et lapins.

Cette pelouse est constituée d'une superposition de végétation (synusies) qui les unes après les autres au cours des saisons arrivent à maturité : d'abord de petites annuelles printanières (elles ont été peu observées sur cette étude), puis plus tardivement les espèces vivaces et enfin au cours de l'hiver, tout un ensemble de Bryophytes.

Nous avons pu en distinguer deux types :

☞ Pelouse proche du *Koelerion albescentis*, groupement phytosociologique caractéristique des dunes fixées atlantiques. Sa physionomie est marquée par l'alternance de petites dicotylédones annuelles et de petites graminées cespiteuses vivaces comme la Koelerie blanche. La hauteur de la végétation atteint 10 à 15 cm et le recouvrement est proche de 95 %. Elle a pu être identifiée sur deux petits zones au sud vers la Folie.

Ammophila arenaria

Arenaria serpyllifolia

Armeria arenaria

Bellis perennis

Bupleurum baldense

Carex arenaria

Desmazeria rigida

Erodium cicutarium

Euphrasia sp

Galium verum v. littorale

Hieracium pilosella

Hypochaeris radicata

Koeleria albescens

Linum bienne

Lotus corniculatus

Medicago arabica

Medicago minima

Odontites serotina

Plantago coronopus

Plantago lanceolata

Poa annua

Sedum acre

Thymus drucei

Trifolium striatum

Trifolium subterraneum

☞ Pelouse à *Tortula ruraliformis* :

Les mousses sont ici dominantes, en particulier la Barbule (*Tortula ruraliformis*). Elle donne une couleur brunâtre au tapis végétal durant les périodes sèches. Ce type de végétation est bien identifié sur les pentes exposées au sud des dunes intérieures mais elle pénètre également d'autres groupements des dunes fixées, le *Koelerion* ou les prairies dunaires. La hauteur de la végétation n'excède pas 5 cm et le recouvrement est variable, le sable pouvant être parfois apparent sur les faciès dégradées ou après un apport éolien (60 à 95 %).

Ce groupement riche en espèces caractéristiques est situé dans la partie centrale et élargie de la ZNIEFF. Elle est suffisamment étendue et isolée des aménagements limitrophes pour maintenir un haut niveau de richesse spécifique. On a pu observer au sud de ce secteur une parcelle abondamment pâturée ou la pelouse dunaire cède le pas à une pelouse rase caractéristique des sols piétinés, on trouve ainsi des faciès à *Plantago lanceolata*, *Plantago coronopus* ou *Carex arenaria*.

<i>Thesium humifusum</i>	<i>Bromus hordeaceus ssp ferrounii</i>
<i>Trifolium striatum</i>	<i>Festuca rubra</i>
<i>Bupleurum baldense</i>	<i>Myosotis ramosissima</i>
<i>Phleum arenarium</i>	<i>Galium verum</i>
<i>Thymus praecox</i>	<i>Taraxacum sp</i>
<i>Sedum acre</i>	<i>Armeria plantaginea</i>
<i>Desmazeria rigida</i>	<i>Erophila verna</i>
<i>Geranium mollugo</i>	<i>Euphrasia sp</i>
<i>Trifolium arvense</i>	<i>Tortula ruraliformis</i>
<i>Plantago coronopus</i>	<i>Erodium cicutarium</i>
<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Vulpia fasciculata</i>
<i>Senecio vulgaris</i>	<i>Linum catharticum</i>
<i>Arenaria serpyllofolia</i>	<i>Polygala vulgaris</i>
<i>Viola kitabeliana</i>	<i>Mibora minima</i>
<i>Cuscuta epithymum</i>	<i>Orobanche minor</i>
<i>Silene conica</i>	<i>Erodium cicutarium</i>
<i>Galium verum ssp maritimum</i>	<i>Ononis repens</i>

b) Prairies dunaires

Il s'agit ici de formations végétales plus hautes, où la physionomie est dominée par les graminées. On a pu distinguer des prairies caractéristiques de la dune et d'autres plus dégradées ayant subi des altérations par amendement ou remaniement du sol.

☞ Prairie dunaire à Fétuque rouge

Cette végétation est assez hétérogène, car pénétrée soit d'espèces des pelouses dunaires, soit d'espèces des prairies banales. Suivant les impacts et les influences anthropiques elle peut évoluer dans un sens ou dans l'autre, le sol gardant la majorité de ses caractéristiques dunaires les dégradations semble réversible sur du court terme. La hauteur de la végétation peut atteindre 30 à 40 cm, le recouvrement du tapis végétal est proche de 100 %.

On a pu relever dans cette végétation les espèces suivantes :

<i>Achillea millefolia</i>	<i>Sanguisorba minor</i>
<i>Ammophila arenaria</i>	<i>Vulpia fasciculata</i>
<i>Bellis perennis</i>	
<i>Carex arenaria</i>	<i>Bromus sterilis</i>
<i>Carex hirta</i>	<i>Calystegia sepium</i>
<i>Desmazeria rigida</i>	<i>Dactylis glomerata</i>
<i>Festuca rubra littoralis</i>	<i>Diploaxis tenuifolia</i>
<i>Gaudinia fragilis</i>	<i>Iris faetida</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Ononis repens</i>	<i>Salvia verbenacea</i>

Les sept dernières espèces ont été observées en abondance dans les secteurs les plus dégradés de cette prairie dunaire.

☞ Prairie banale méso-xérophile

Cette prairie également hétérogène est située sur les deux secteurs extrêmes nord et sud de la ZNIEFF ; Elle est installée sur des terrains qui après avoir été cultivés ou pâturés sont actuellement abandonnés.

Le cortège floristique très hétérogène dans sa composition, est dominé physionomiquement par de puissantes graminées des prairies banales. On y rencontre également des méssicoles et des espèces des prairies sèches. La hauteur de la végétation est variable 30 à 50 cm, le recouvrement proche de 100 %.

On a pu y répertorier :

<i>Achillea millefolia</i>	<i>Medicago arabica</i>
<i>Anagallis arvensis</i>	<i>Myosotis sp.</i>
<i>Arrhenatherum elatius</i>	<i>Papaver rheas</i>
<i>Bromus mollis</i>	<i>Plantago coronopus</i>
<i>Bromus mollis</i>	<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Bromus sterilis</i>	<i>Poa annua</i>
<i>Bromus sterilis</i>	<i>Poa trivialis</i>
<i>Calystegia sepium</i>	<i>Rumex acetosa</i>
<i>Cerastium sp.</i>	<i>Rumex conglomeratus</i>
<i>Cynodon dactylon</i>	<i>Sagina maritima</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Sagina maritima</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Salvia verbenacea</i>
<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	<i>Salvia verbenacea</i>
<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	<i>Senecio jacobea</i>
<i>Festuca subra</i>	<i>Senecio vulgaris</i>
<i>Lagurus ovatus</i>	<i>Silene alba</i>
<i>Lolium perenne</i>	<i>Silene vulgaris</i>
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Trifolium campestre</i>
	<i>Trifolium pratense</i>

4 - Zones humides :

En certains points on a pu rencontrer quelques groupements spécifiques des zones inondables. Une seule mare a été identifiée hors des limites de la ZNIEFF, dans d'anciennes mielles aujourd'hui paturées. Dans cette mare et les ceintures de végétations successives qui l'entourent on a pu relever les espèces suivantes :

<i>Agrostis stolonifera</i>	<i>Lemna minor</i>
<i>Apium nodiflorum</i>	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Carex disticha</i>	<i>Orchis laxiflora</i>
<i>Eleocharis palustris</i>	<i>Poa trivialis</i>
<i>Epilobium hirsutum</i>	<i>Potentilla anserina</i>
<i>Juncus inflexus</i>	<i>Potentilla reptans</i>
	<i>Ranunculus repens</i>

Les autres zones humides installées au creux des dépressions dunaires sont très peu étendues. En quelques endroits ce sont les grandes touffes du *Juncus acutus* qui les révèlent facilement aux yeux de l'observateur ; ailleurs c'est la présence de quelques espèces hydrophiles en population dense comme *Cerastium fontanum*, *Pulicaria dysenterica*, *Juncus inflexus*, *Veronica serpyllifolia* ou *Nasturtium officinale*, *Eleocharis palustris*, *Luzula campestris*.

5 - Fourrés :

Ils sont disséminés sur les parcelles intérieures de la ZNIEFF au sein des prairies non entretenues actuellement. On a pu inventorier les espèces arbustives suivantes :

Prunus spinosa, *Rubus fruticosus*, *Rubus caesus*, *Ulex europaeus*, *Ligustrum vulgare* accompagnées de *Bryonia dioica*, *Urtica dioica*, *Galium aparine*, *pulicaria dysenterica*.

B - INTERET PATRIMONIAL

⇒ Espèces

I.P	ESPECE	COMMENTAIRE
R.	<i>Polycarpon tetraphyllum</i>	Population en forte régression en Basse-Normandie.
A.	<i>Eryngium maritimum</i>	En raréfaction sur l'ensemble du littoral
	<i>Matthiola sinuata</i>	Très rare en B.N.
	<i>Koeleria albescens</i>	En régression en B-N, encore bien représenté dans la Manche.
	<i>Trifolium subterraneum</i>	Devenue rare
	<i>Viola kitaibeliana</i>	En régression
	<i>Silene conica</i>	Strictement littorale
	<i>Orchis laxiflora ssp laxiflora</i>	En raréfaction
	<i>Armeria arenaria</i>	Assez rare, strictement littorale

R : Espèce protégée en Basse-Normandie

A : Espèce citée dans la liste rouge des espèces armoricaines

⇒ Habitats :

<p>Dunes mobiles des cordons littoraux : groupement de l'<i>Euphorbio paraliadis</i> <i>Ammophiletum arenariae</i> (code CORINE : 16.212)</p>	<p>⇒ cité dans l'annexe 2 de la Directive Habitat (CEE - 1992) ⇒ Intérêt international ⇒ Bien représenté sur le site</p>
<p>Dune fixée : groupements apparentés au <i>Galio - Koelerion albescentis</i> (code CORINE : 16.221)</p>	<p>⇒ habitat prioritaire de l'annexe 2 de la Directive Habitat (CEE - 1992) ⇒ Intérêt international ⇒ Bien représenté sur le site sous une forme assez thermophile, propre à la presqu'île du Cotentin.</p>
<p>Dépression humide des pannes intradunales : 2 formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communauté aquatique des pannes humides (16.31). - végétation amphibie de bas marais à <i>Eleocharis palustris</i> 	<p>⇒ Cité dans l'annexe 2. de la Directive Habitat (CEE - 1992) ⇒ Etat relictuel ⇒ Intérêt régional, font partie du réseau de zones humides nécessaire au maintien des espèces protégées et menacées de ces milieux (faune, flore)</p>
<p>Prairie méso-xérophile, naturelle et semi-naturelle.</p>	<p>⇒ Intérêt patrimonial local.</p>
<p>Fourré mésotrophe à Troène et Epine noire</p>	<p>⇒ Intérêt patrimonial local, paysage et faune tout particulièrement.</p>

Conclusion :

Les dunes du Rozel, constitue un paysage littoral encore typique et diversifié de la presqu'île du Cotentin.

Le secteur ZNIEFF étudié ici est dégradé sur certaines parties périphériques mais conserve, en zone centrale et littorale, des milieux encore très caractéristiques des groupements dunaires de fort intérêt patrimonial.

Une gestion appropriée de ces secteurs (maintien d'un paturage extensif, prévention des risques majeurs de dégradations) peuvent permettre d'améliorer la biodiversité de ces secteurs en particulier au niveau des zones humides et pelouses dunaires.

Le périmètre de la zone pourrait être modifié sur le secteur sud et englober certaines parcelles de mielles où alterne harmonieusement zones humides et pelouses dunaires.